

L'Observatoire Economique et Social

Avec un recul de 200 000 personnes protégées en maladie depuis 2011, le régime des non-salariés agricoles a perdu - 12 % de ses effectifs.

En janvier 2015, le régime des non-salariés agricoles compte 1,5 million de personnes protégées en maladie. Cet effectif représente 2,3 % de la population de France métropolitaine.

Depuis 2011, l'ensemble des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés a diminué de - 12,1 %, selon un rythme annuel moyen de - 3,2 %. Cette baisse tendancielle est d'une part liée à la structure démographique du régime représentative d'une population âgée, et d'autre part au recul des effectifs de chefs d'exploitation et au développement de l'activité hors du monde agricole de leurs conjoints.

La part des ouvriers droit (actifs, retraités et invalides) a progressé, passant de 77,9 % à 80,4 % de l'ensemble de la population protégée.

Du fait principalement d'une agriculture diversifiée et d'une taille moindre des exploitations agricoles, les régions Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes concentrent 43,7 % de la population protégée totale en 2015. Entre 2011 et 2015, l'évolution des effectifs de ces régions contribue majoritairement au recul du nombre de personnes protégées en maladie au régime des non-salariés.

Une baisse continue des effectifs protégés au régime des non-salariés agricoles (NSA)

Au 1^{er} janvier 2015, 1,5 million de personnes sont protégées en maladie au régime des NSA (tableau 1).

En 2015, la population protégée connaît une nouvelle baisse de ses effectifs avec - 3,0 %, après - 3,3 % en 2014 (graphique 1). Cette diminution s'inscrit dans une tendance de long terme qui affecte principalement le nombre de retraités, les populations d'ayants droit et, dans une moindre mesure, le nombre de cotisants du régime.

Entre 2011 et 2015, les effectifs sont en recul de - 12,1 %, soit une perte de 200 000 personnes. La baisse annuelle moyenne se situe à - 3,2 %.

Télécharger les données au format Excel : 

Tableau 1

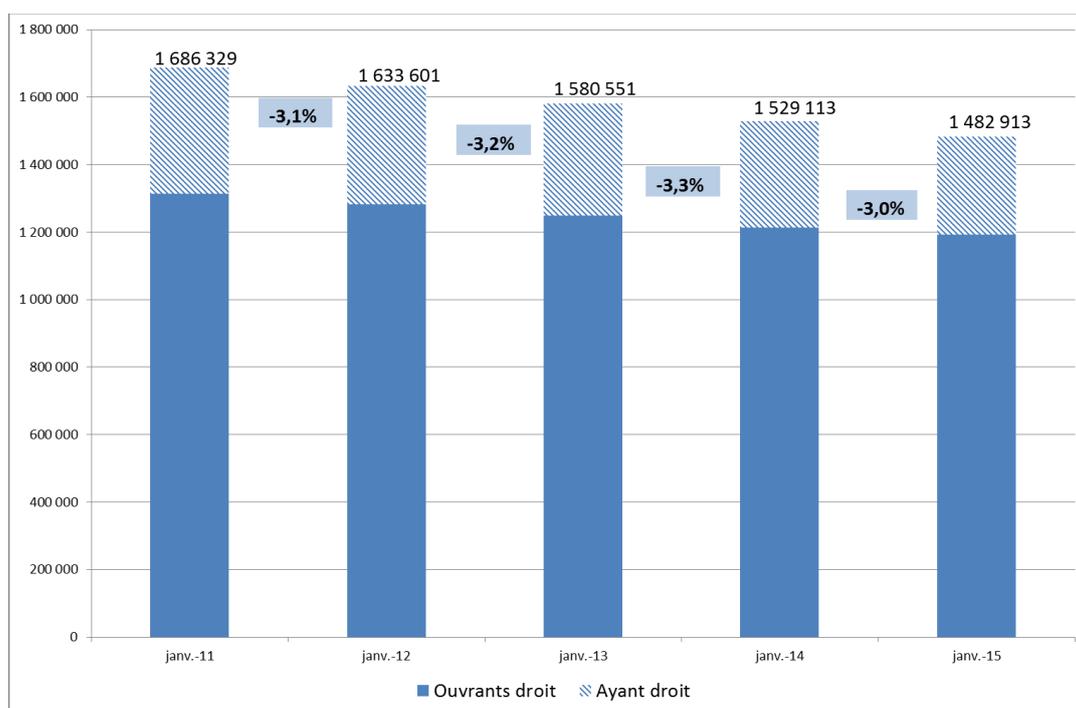
POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NSA

Effectifs au 1 ^{er} janvier	2014	2015	Structure 2015	Evolution entre 2014 et 2015	Entre 2011 et 2015		
					Evolution	Contribution à l'évolution (en points)	Rythme annuel moyen
Ouvrants droit	1 214 096	1 192 096	80,4%	- 1,8%	- 9,3%	- 7,2	- 2,4%
. en activité	459 434	451 445	30,4%	- 1,7%	- 6,4%	- 1,8	- 1,6%
. retraités	747 410	733 820	49,5%	- 1,8%	- 11,0%	- 5,4	- 2,9%
. invalides	7 252	6 831	0,5%	- 5,8%	- 4,1%	- 0,0	- 1,0%
Ayants droits	315 017	290 817	19,6%	- 7,7%	- 21,9%	- 4,8	- 6,0%
. collaborateurs d'exploitation	33 535	30 797	2,1%	- 8,2%	- 27,0%	- 0,7	- 7,6%
. enfants	138 182	132 765	9,0%	- 3,9%	- 15,7%	- 1,5	- 4,2%
. autres personnes couvertes	143 300	127 255	8,6%	- 11,2%	- 26,3%	- 2,7	- 7,3%
TOTAL	1 529 113	1 482 913	100,0%	- 3,0%	- 12,1%	- 12,1	- 3,2%

Source : MSA

Graphique 1

EVOLUTION DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NSA DE 2011 A 2015



Source : MSA

Une structure démographique vieillissante qui explique en grande partie la baisse tendancielle des effectifs

Le régime des NSA a pour spécificité de protéger en maladie une population vieillissante (graphiques 2 et 3). En effet, 60,6 % des effectifs sont âgés de 60 ans et plus alors que seuls 17,7 % sont âgés de moins de 40 ans (graphique 3). Ainsi, les non-salariés agricoles protégés en maladie sont âgés en moyenne de 62 ans, un âge moyen nettement supérieur à celui observé chez les salariés agricoles qui est de 42 ans.

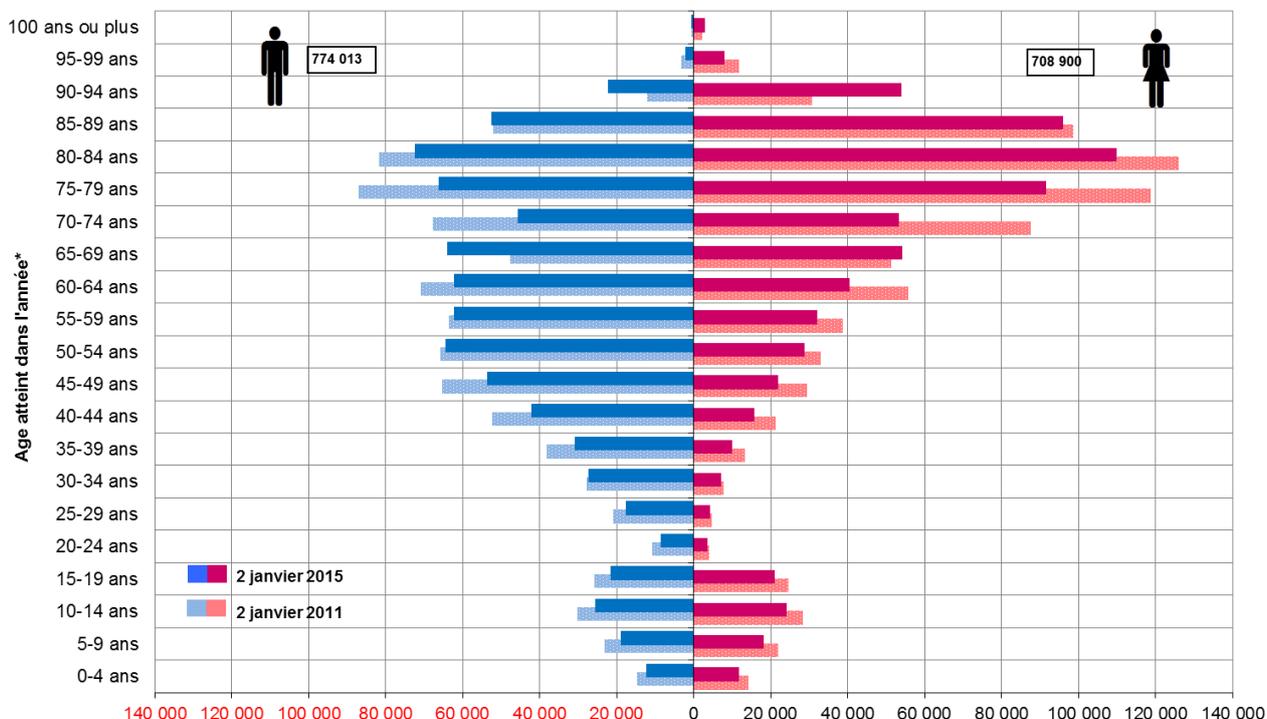
Les femmes, qui représentent 47,8 % des effectifs, sont en moyenne nettement plus âgées que les hommes, 66 ans contre 57 ans. Cet écart d'âge s'explique en grande partie par une espérance de vie plus élevée (85 ans pour les femmes contre 79 ans pour les hommes – Insee Janvier 2015).

Par ailleurs, les transferts entre époux, c'est-à-dire la possibilité pour les conjoints de prendre la tête de l'exploitation lorsque le chef prend sa retraite, peuvent influencer significativement l'âge moyen des femmes sur la population active protégée en maladie.

Ainsi, la structure démographique particulière de ce régime (graphique 2) explique la baisse tendancielle des effectifs protégés en maladie. En raison de l'âge élevé des ressortissants, il en résulte un nombre de décès supérieur au nombre d'actifs qui entrent dans le régime. Entre 2011 et 2015, la baisse du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus contribue principalement à la diminution de la population du régime, notamment celles âgées de 60 à 79 ans avec - 18,6 % (tableau 2). Le maintien des effectifs âgés de 80 ans et plus s'explique par la progression significative du nombre de personnes âgées de 90 à 94 ans.

Graphique 2

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NSA



*Age atteint dans l'année : Pour les données du 2 janvier 2015, l'âge est calculé par rapport à l'année civile écoulée, soit 2014.

Source : MSA

Graphique 3

REPARTITION PAR AGE DE LA POPULATION PROTEGEE

JANVIER 2015

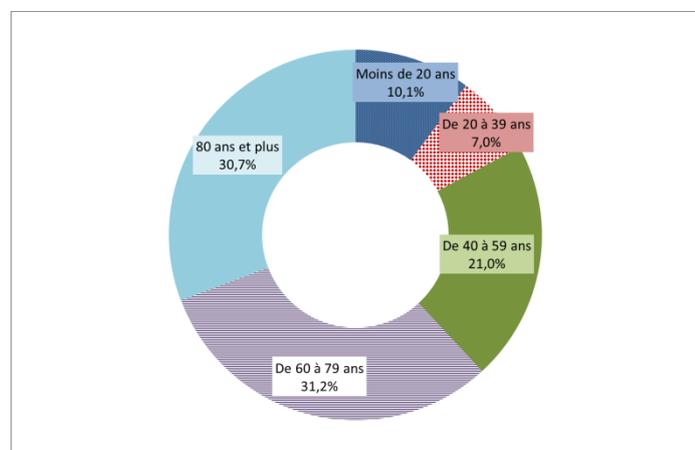


Tableau 2

EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'AGE

ENTRE 2011 ET 2015

	Evolution	Contribution à l'évolution (en points)
Moins de 20 ans	-16,2%	-1,8
De 20 à 39 ans	-14,2%	-1,1
De 40 à 59 ans	-13,0%	-2,9
De 60 à 79 ans	-18,6%	-6,5
80 ans et +	+0,4%	+0,1
TOTAL	-12,1%	-12,1

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :

Les parts des retraités et des actifs protégés en maladie au régime des NSA augmentent entre 2011 et 2015, au détriment des autres catégories d'ayants droit

En janvier 2015, la population bénéficiaire de droits maladie au régime des NSA est constituée à 50,0 % par des retraités et invalides, à 30,4 % par des actifs cotisant pour la branche maladie, à 2,1 % par des collaborateurs d'exploitation (conjoints et membres de la famille), à 9,0 % par les enfants et à 8,6 % par d'autres ayants droit de non-salariés agricoles, tels les conjoints de chef inactifs, les conjoints de retraités et d'invalides et d'autres personnes à charge (tableau 1 et graphique 5).

Avec un effectif de 1,2 million de personnes (tableau 1), les ouvrants droit sont quatre fois plus nombreux que les ayants droit (0,3 million de personnes) : ils représentent 80,4 % de l'ensemble de la population protégée.

Entre 2011 et 2015, le régime des non-salariés agricoles a perdu 200 000 personnes réparties entre les ouvrants droit (120 000) et les ayants droit (80 000). Ainsi, les populations d'ouvrants droit et d'ayants droit ont respectivement diminué de - 9,3 % et de - 21,9 %, correspondant au rythme annuel moyen de - 2,4 % et de - 6,0 % (tableau 1). En quatre ans, la part des retraités et des actifs s'est sensiblement accrue tandis que celle des populations d'ayants droit (conjoints, enfants et autres ayants droits) a diminué (graphiques 4 et 5).

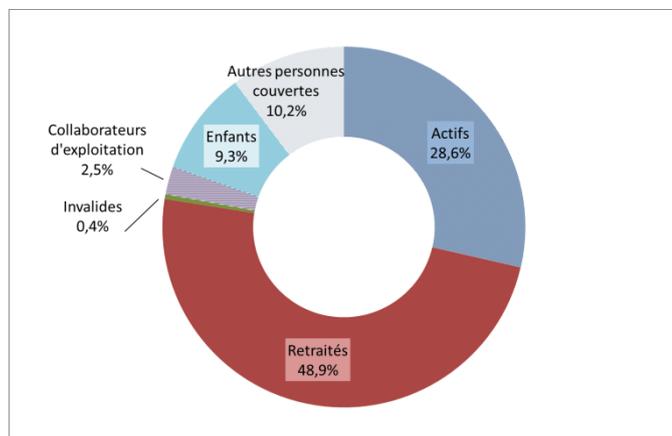
Parmi les ouvrants droit, la baisse des effectifs concerne en grande partie le nombre de retraités en raison de la forte proportion de personnes âgées couvertes dans ce régime. Quant aux chefs d'exploitation et d'entreprise cotisant pour la branche maladie, leur nombre diminue chaque année en lien avec les départs en retraite, les cessations d'activité, l'expansion des activités de services hors de l'agriculture traditionnelle et le développement continu des formes sociétaires ou regroupements au profit de structures d'exploitation toujours plus importantes. Les installations ne compensent pas toutes ces formes de départ.

Concernant la population des ayants droit, la baisse des effectifs résulte de la désaffection du statut de collaborateur d'exploitation et de l'évolution de l'activité des conjoints hors du monde agricole.

Graphique 4

REPARTITION DE LA POPULATION PROTEGEE SELON LE STATUT

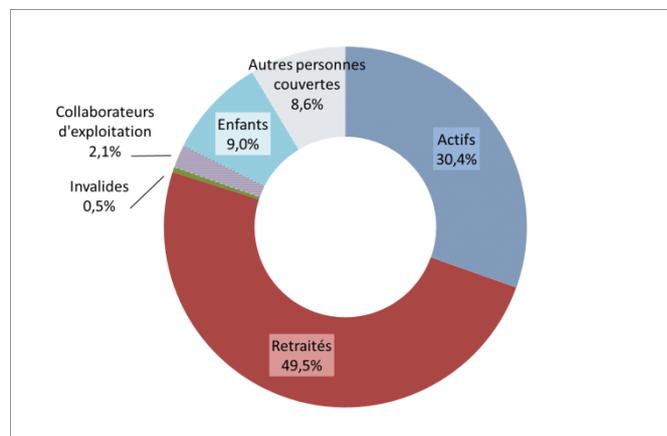
JANVIER 2011



Graphique 5

REPARTITION DE LA POPULATION PROTEGEE SELON LE STATUT

JANVIER 2015



Source : MSA

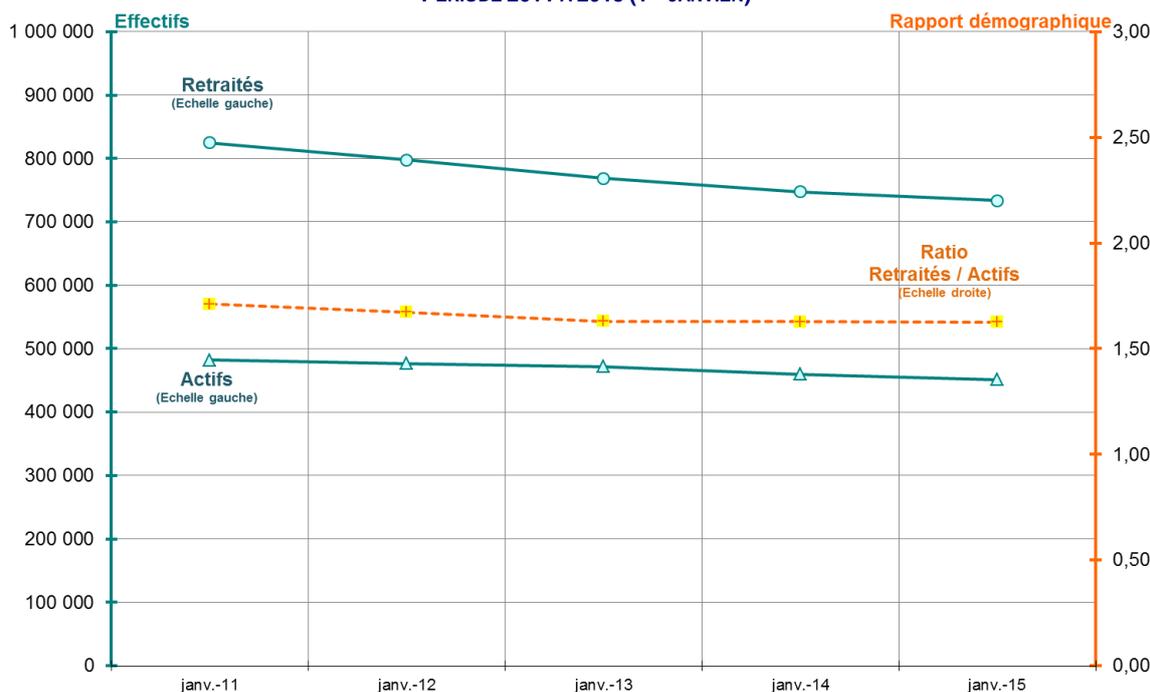
Un ratio démographique défavorable entre retraités et cotisants mais qui s'améliore légèrement

Le régime des NSA se caractérise par un important déficit de cotisants par rapport au nombre de retraités puisqu'en 2015, 730 000 retraités protégés en maladie sont dénombrés pour 450 000 actifs cotisants (tableau 1).

Entre 2011 et 2015, les effectifs d'actifs et de retraités diminuent respectivement de - 6,4 % et de - 11,0 %. Avec un nombre d'actifs cotisants diminuant moins vite que celui des retraités (graphique 6), le ratio démographique entre les retraités et les actifs couverts en maladie s'est légèrement amélioré sur la période 2011-2015. En 2011, un actif cotisait pour 1,7 retraité, alors qu'en 2015, ce ratio est d'un cotisant pour 1,6 retraité.

Graphique 6

EFFECTIFS DE RETRAITES ET D'ACTIFS COTISANTS PROTEGES EN MALADIE AU REGIME DES NSA
PERIODE 2011 A 2015 (1^{ER} JANVIER)



Source : MSA

Une répartition géographique de la population totale protégée en maladie calquée sur celle des exploitants agricoles

La répartition géographique de la population protégée en maladie au régime des NSA est étroitement liée à celle des exploitants agricoles (carte 1). En 2015, les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire rassemblent 286 000 personnes protégées en maladie, soit 19,3 % de l'effectif total. D'autres régions présentent également un effectif important : Aquitaine et Midi-Pyrénées regroupent à elles deux 245 000 personnes, soit 16,5 % du total, puis la région Rhône-Alpes avec 116 000 personnes, soit 7,9 % de l'effectif total.

L'agriculture diversifiée de ces régions contribue en grande partie à cette forte densité de population protégée : élevage, viticulture, sylviculture, cultures de montagne et de plaine, produits du littoral, cultures maraichères et fruitières.

La superficie des exploitations agricoles peut également être mise au regard de la répartition géographique des actifs (carte 2) et par conséquent de la population protégée en maladie compte tenu des observations précédentes (carte 1).

Plus un territoire comporte des exploitations de grandes tailles, moins il y a de chefs dénombrés sur ce même territoire et moins l'effectif de personnes protégées en maladie est important. A l'inverse, de petites exploitations présentes sur un territoire donné vont assurer un effectif plus important de chefs gérant ces exploitations et donc plus nombreuses seront les personnes couvertes par le régime des NSA.

Ainsi, dans le quart nord-est de la France, la superficie moyenne par exploitant est plus élevée que sur le reste du territoire (carte 2). Les régions constituant ce quart nord-est (Ile-de-France, Picardie, Haute-Normandie, Bourgogne Centre, Lorraine, Franche-Comté, Champagne-Ardenne) se caractérisent notamment par des activités de grandes cultures céréalières, oléagineux et polyculture. Les exploitants agricoles sont ainsi moins nombreux dans ces régions, il en est de même pour l'ensemble de la population couverte en maladie.

Entre 2011 et 2015, le régime des NSA a perdu 200 000 personnes dont plus de 93 000 réparties sur les cinq régions Bretagne, Pays-de-la-Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes (soit 46,0 % de l'effectif total perdu), L'évolution des effectifs dans ces régions contribue ainsi majoritairement au recul de la population totale (carte 3).

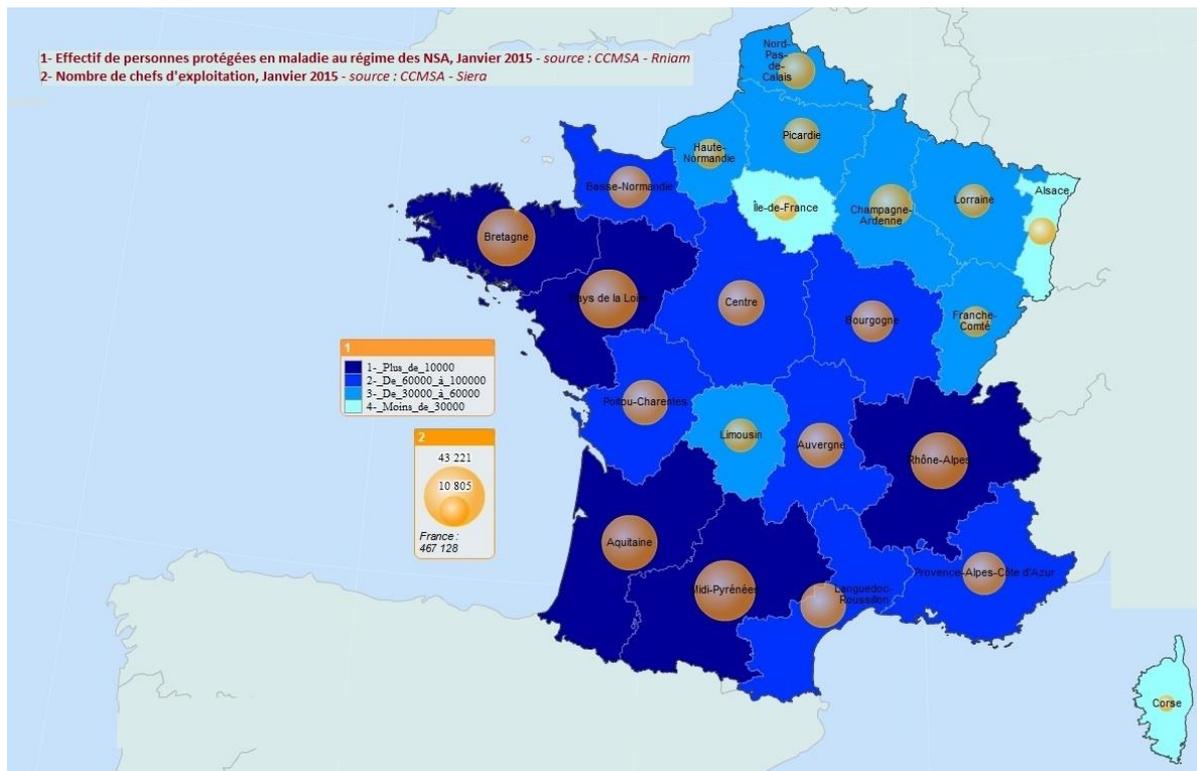
Télécharger les données au format Excel :



Carte 1

EFFECTIF REGIONAL DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NSA ET DES CHEFS D'EXPLOITATION AU 1^{ER} JANVIER 2015

FRANCE METROPOLE

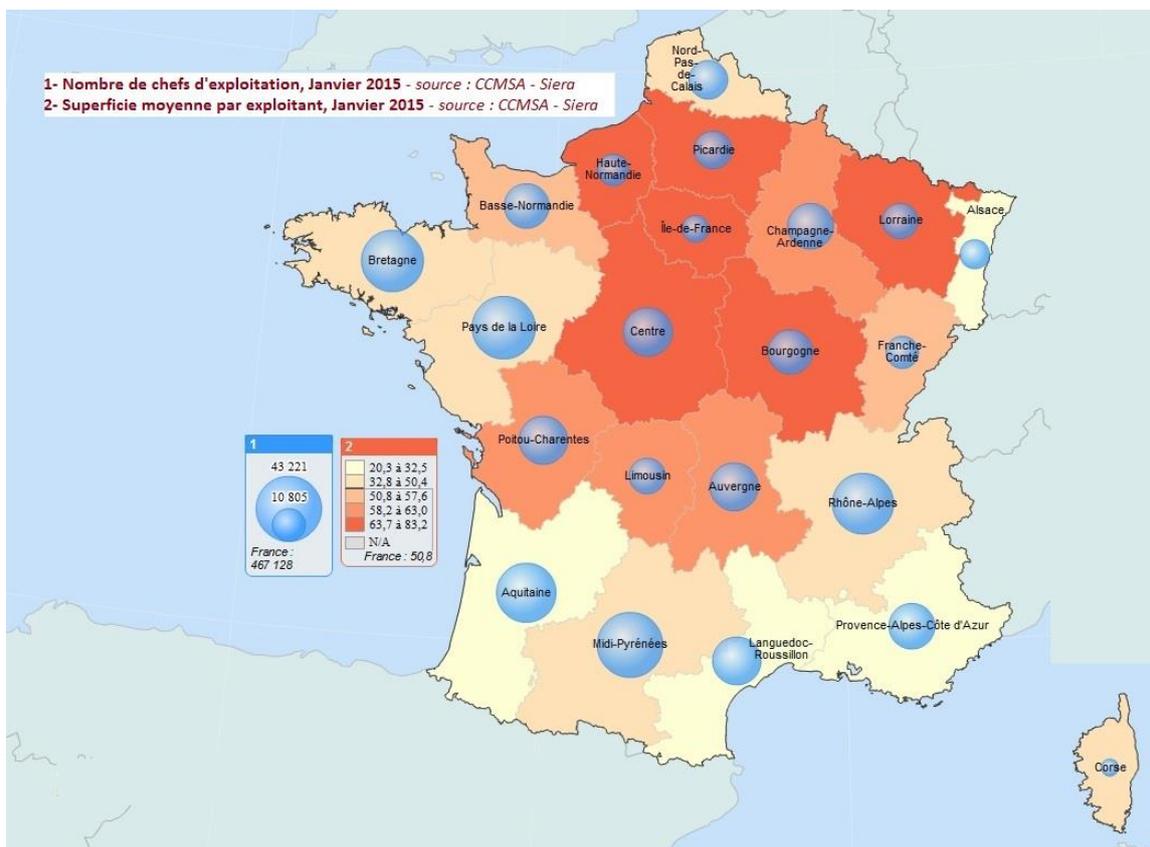


Source : GéoMSA - CCMSA - Rniam - SIERA

Carte 2

NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE ET SUPERFICIE MOYENNE AU 1^{ER} JANVIER 2015

FRANCE METROPOLE

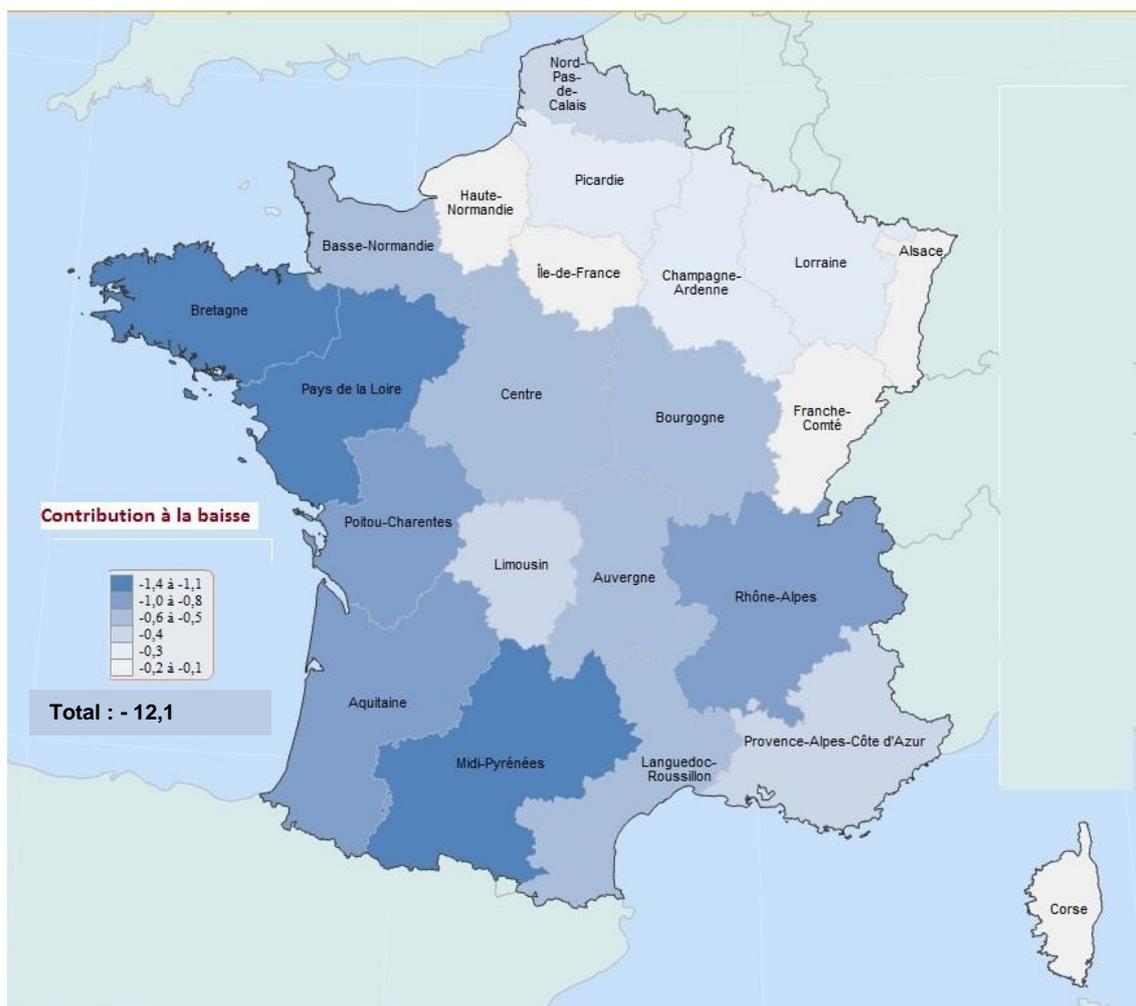


Source : GéoMSA - CCMSA - Rniam - SIERA

Carte 3

CONTRIBUTION A LA BAISSSE ENTRE 2011 ET 2015 DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NSA (EN POINTS)

FRANCE METROPOLE



Source : GéoMSA - CCMSA

Information relative à la constitution de ces statistiques

Jusqu'en 2015, le dénombrement des personnes protégées pour le risque maladie au régime des non-salariés agricoles résultait de l'exploitation des fichiers « ETAPRO » transmis chaque année par les caisses de Mutualité sociale agricole. A partir d'une enquête réalisée auprès d'adhérents, un redressement était ensuite effectué afin d'obtenir un effectif d'individus ayant une couverture effective.

Dans le cadre d'une harmonisation des différentes sources issues des systèmes d'informations, le mode de calcul et la source de dénombrement des effectifs protégés en maladie au régime des non-salariés agricoles ont été revus début 2016. Un historique depuis 2011 a été reconstruit afin d'intégrer ces changements. Le dénombrement total des effectifs et sa répartition départementale correspond désormais à celui du Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie (Rniam) au 1^{er} janvier.

Les données sur les actifs cotisants sont déterminées à partir des bases statistiques nationales Siera (états des non-salariés agricoles 04324). Il s'agit uniquement des cotisants pour la branche Amexa.

L'effectif des enfants correspond aux personnes âgées de 18 ans et moins dénombrées dans le Rniam.

Le reste des effectifs est calculé par déduction en tenant compte de la proportion d'ouvrants droit issue du Répertoire national de l'assurance maladie (Rnam).

Définitions

Personne protégée en maladie : Bénéficiaire de la protection sociale qui, à quel que titre que ce soit, a droit aux prestations au régime des non-salariés agricoles d'assurance maladie obligatoire. Le bénéficiaire peut être assuré ou ayant droit. En ce qui concerne l'assurance maladie obligatoire, l'ouvrant droit est la personne affiliée de façon obligatoire au régime des non-salariés agricoles de par son activité professionnelle. L'ayant droit est une personne qui peut bénéficier des prestations sociales du fait de ses liens avec l'ouvrant droit (conjoint s'il ne travaille pas, enfant, concubin, etc..).

Les ouvrants droit protégés au régime des non-salariés agricoles sont constitués :

- des actifs : chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles,
- des inactifs : retraités et invalides à 100 %.

Les ayants droit protégés au régime des non-salariés agricoles sont constitués :

- des collaborateurs d'exploitation : conjoints et membres de la famille,
- des enfants d'actifs, de retraités et d'invalides,
- des autres personnes couvertes : conjoints inactifs et autres personnes à charge.

Sigles cités :

Amexa : Assurance maladie des exploitants agricoles

MSA : Mutualité sociale agricole

NSA : Non-salariés agricoles

Rnam : Répertoire national de l'assurance maladie

Rniam : Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie

Télécharger les données au format Excel :



MSA Caisse Centrale	Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Directeur de la publication, Alain PELC - pelc.alain@ccmsa.msa.fr
40 rue Jean Jaurès	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93547 Bagnolet cedex	Rédactrice : Vanessa GUERIN
	Mise en forme : Michèle LALLAURET
	Diffusion : Claudine GAILLARD – gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr – Mireille MEDELICE - medelice.mireille@ccmsa.msa.fr Nadia FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr



